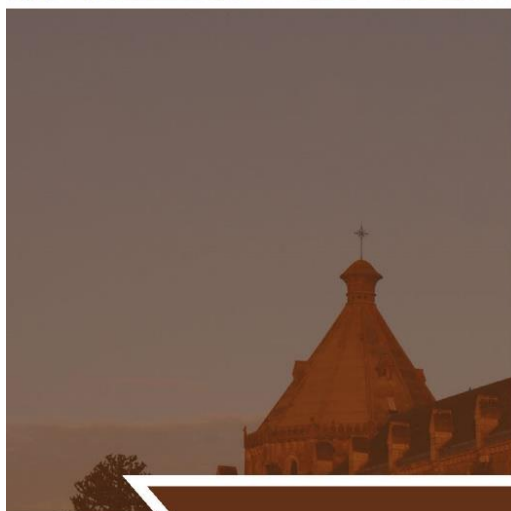
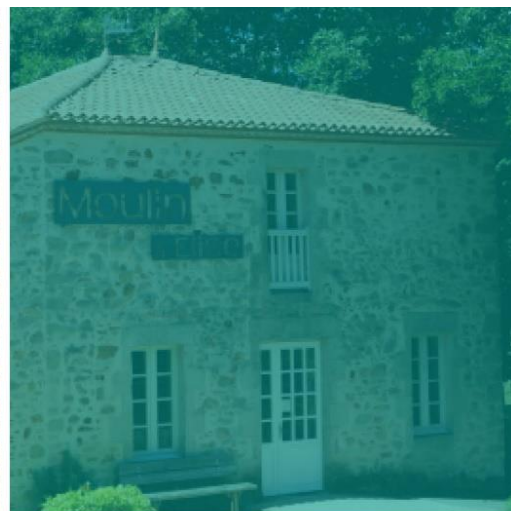




BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉ



**Communauté de communes
Vie et Boulogne
Année 2019**



Sommaire

1. Le territoire	2
Historique	2
Les compétences	3
A. Les compétences obligatoires	3
B. Les compétences optionnelles	3
C. Autres compétences	Erreur ! Signet non défini.
2. Le fonctionnement	4
Le Président	4
Le bureau communautaire	4
Les commissions	6
3. Les services communautaires	6
3.1 Pôle ressources	7
A. Direction générale	7
B. Accueil	7
C. Finances et marchés publics	7
D. Ressources humaines	12
E. Informatique et télécommunication	13
F. Communication	14
3.2 Pôle développement	14
A. Développement économique	14
B. Office de Tourisme intercommunal	16
C. Contractualisation	17
D. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	17
3.3 Pôle Aménagement du territoire	19
A. Application du Droit des Sols	19
B. Habitat	19
C. Urbanisme	20
3.4 Pôle environnement	20
A. Environnement	20
B. Gestion et valorisation des déchets	21
C. Bâtiments	21
D. Voiries et réseaux	22
E. Cycle de l'eau, SAGE et GEMAPI	22
F. Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)	23
3.5 Pôle services à la population	23
A. Maison de services au public	23
B. Éducation routière	24
C. Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	24
D. Parentalité	25
E. Transport à la demande	26
F. Gens du voyage	26
G. Gériatrie	26
H. Conseil de développement	26
3.6 Pôle culture	27
A. Réseau des médiathèques « Communauthèque »	27
B. Interventions musicales en milieu scolaire	29
C. Valorisation du patrimoine	29
3.7 Pôle aquatique	30
A. Piscine d'Aizenay	30
B. Piscine de Maché	30
C. Piscine du Poiré-sur-Vie	30
D. Plage aménagée d'Apremont	30

1. Le territoire

La Communauté de Communes Vie et Boulogne (CCVB) est un établissement public de coopération intercommunale français, situé dans le département de la Vendée dans la région Pays-de-la-Loire. La communauté de communes est plus particulièrement localisée au sud de Nantes, à proximité directe de pôles urbains d'envergure : Nantes 30 min, La Roche-sur-Yon 10 min, Challans 30 min.

A. Historique

En 2017, les communautés de communes Vie et Boulogne et du Pays de Palluau fusionnent dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour donner naissance à une seule et unique intercommunalité : Vie et Boulogne. La nouvelle intercommunalité regroupe 15 communes désireuses d'œuvrer ensemble pour le développement du territoire :

Aizenay : 9 665 habitants
Apremont : 1 832 habitants
Beaufou : 1 528 habitants
Bellevigny : 6 124 habitants
Falleron : 1 613 habitants
Grand'Landes : 679 habitants
La Chapelle-Palluau : 964 habitants
La Genétouze : 1 968 habitants

Le Poiré-sur-Vie : 8 726 habitants
Les Lucs-sur-Boulogne : 3 534 habitants
Maché : 1 565 habitants
Palluau : 1 110 habitants
Saint-Denis-la-Chevasse : 2 326 habitants
Saint-Étienne-du-Bois : 2 126 habitants
Saint-Paul-Mont-Penit : 822 habitants

Soit un total de 44 582 habitants

Source : Insee, population totale au 1^{er} janvier 2019.



B. Les compétences

Conformément au code général des collectivités territoriales, une communauté de communes exerce de plein droit et en lieu et place de ses communes membres, des compétences obligatoires et des compétences facultatives.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace, PLUiH et SCOT.
- Développement économique.
- Tourisme.
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages

Les compétences supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Voirie communautaire.
- Gestion des piscines d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie et de Maché.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Eau.
- Maison de services au public.
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Prévention routière.
- Secours et protection incendie.
- Communications électroniques.
- Réseau des médiathèques.
- Enseignement musical aux élèves des écoles.
- Enseignement de la natation.
- Enfance et parentalité.
- Transport à la demande.
- Entretien et fonctionnement de la gendarmerie de Palluau, Espace Saint-Jacques à Palluau, Foyer Soleil d'Apremont, Château Renaissance d'Apremont, zone de baignade et base de loisirs d'Apremont.

2. Le fonctionnement

A. Le Président



Le Président est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il prépare et exécute les délibérations votées par le conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il peut déléguer par arrêté, l'exercice d'une partie de ses fonctions à des vice-présidents.

Depuis le 6 octobre 2017, le Président est **M. Guy PLISSONNEAU**.

B. Le bureau communautaire

Composé du Président de la communauté de communes, de neuf vice-présidents et de 6 autres membres, élus par le conseil communautaire (un par commune), le bureau prépare les travaux du conseil et instruit l'ensemble des affaires de la collectivité. Il se réunit environ une fois par mois.

Les 16 membres du bureau sont :

- | | |
|--|--|
| ■ Guy PLISSONNEAU, Président | ■ Guy JOLLY, 1 ^{er} membre du bureau |
| ■ Franck ROY, 1 ^{er} vice-président | ■ Régis PLISSON, 2 ^e membre du bureau |
| ■ Sabine ROIRAND, 2 ^e vice-présidente | ■ Jean-Pierre MICHENEAU, 3 ^e membre du bureau |
| ■ Guy AIRIAU, 3 ^e vice-président | ■ Robert BOURASSEAU, 4 ^e membre du bureau |
| ■ Roger GABORIEAU, 4 ^e vice-président | ■ Philippe CROCHET, 5 ^e membre du bureau |
| ■ Gérard TENAUD, 5 ^e vice-président | ■ Pascal MORINEAU, 6 ^e membre du bureau |
| ■ Jean-Michel GUERINEAU, 6 ^e vice-président | |
| ■ Jean-Yves AUNEAU, 7 ^e vice-président | |
| ■ Jacky ROTUREAU, 8 ^e vice-président | |
| ■ Xavier PROUTEAU, 9 ^e vice-président | |

C. Le conseil communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la collectivité est administrée par un conseil communautaire composé de 47 élus qui se réunissent tous les mois.

La répartition s'effectue ainsi :

AIZENAY : 8 conseillers

- M. Franck ROY
- Mme Marie-Annick CHARRIER
- M. Emmanuel GARNON
- Mme Françoise MORNET
- M. Roland URBANEK
- Mme Marcelle TRAINEAU
- M. Philippe CLAUTOUR
- M. Joël BLANCHARD

APREMONT : 2 conseillers

- M. Guy JOLLY
- Mme Gaëlle CHAMPION

BEAUFOU : 2 conseillers

- M. Jean- Michel GUERINEAU
- Mme Delphine HERMOUET

BELLEVIGNY : 6 conseillers

- M. Régis PLISSON
- M. Jacky ROTUREAU
- M. Jean-Luc LARDIERE
- Mme Marie-Dominique VILMUS
- M. Yvan PELE
- Mme Nicole DURAND-GAUVRIT

FALLERON : 2 conseillers

- M. Gérard TENAUD
- M. Sébastien ROUSSEAU

GRAND'LANDES : 1 conseiller

- M. Pascal MORINEAU

LA CHAPELLE-PALLUAU : 2 conseillers

- M. Xavier PROUTEAU
- M. Laurent PREAULT

LA GENÉTOUZE : 2 conseillers

- M. Guy PLISSONNEAU
- M. Pierre ROY

LE POIRÉ-SUR-VIE : 8 conseillers

- M. Didier MANDELLI
- Mme Sabine ROIRAND
- M. Daniel HERVOUET
- Mme Claudine ROIRAND
- M. Philippe SEGUIN
- Mme Colette FREARD
- M. Jean- Claude GAUVRIT
- M. Pierre-Marie GUICHOUX

LES LUCS-SUR-BOULOGNE : 4 conseillers

- M. Roger GABORIEAU
- Mme Patricia RABILLER
- M. Bernard TRIMOUILLE
- Mme Martine GRATTON

MACHÉ : 2 conseillers

- M. Jean-Pierre MICHENEAU
- M. Mickaël PERAUDEAU

PALLUAU : 2 conseillers

- M. Robert BOURASSEAU
- Mme Marcelle BARRETEAU

SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE : 3 conseillers

- M. Jean-Yves AUNEAU
- Mme Mireille HERMOUET
- M. Paul ROUSSEAU

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS : 2 conseillers

- M. Guy AIRIAU
- Mme Catherine COULON-FEBVRE

SAINT-PAUL-MONT-PENIT : 1 conseiller

- M. Philippe CROCHET

D. Les commissions

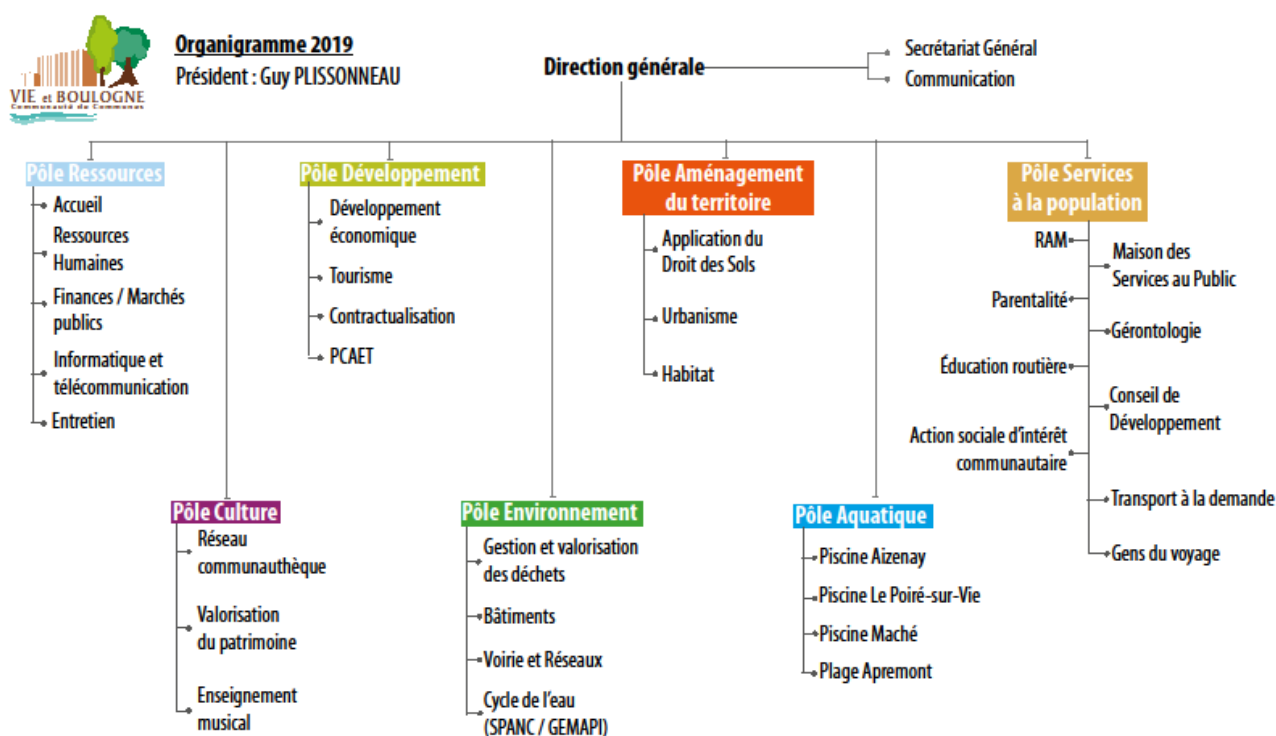
Créées au sein du conseil communautaire, les commissions de travail se réunissent préalablement pour étudier certains dossiers, émettre des avis et formuler des propositions qui sont ensuite transmis à l'assemblée délibérante.

La CCVB s'articule autour de dix commissions thématiques :

- **Appel d'offres**, présidée par M. Guy PLISSONNEAU, maire de La Genétouze.
- **Finances**, présidée par M. Guy PLISSONNEAU, maire de La Genétouze.
- **Aménagement du territoire**, présidée par M. Franck ROY, maire d'Aizenay.
- **Habitat**, présidée par M. Gérard TENAUD, maire de Falleron.
- **Gestion des déchets**, présidée par M. Guy AIRIAU, maire de Saint-Étienne-du-Bois.
- **Économie**, présidée par M. Roger GABORIEAU, maire des Lucs-sur-Boulogne.
- **Culture**, présidée M. Jean-Michel GUÉRINEAU, maire de Beaufou.
- **Action sociale et prévention**, présidée par M. Jean-Yves AUNEAU, maire de Saint-Denis-la-Chevasse.
- **Tourisme**, présidée M. Jacky ROTUREAU, maire délégué de Bellevigny.
- **Cycle de l'eau**, présidée par M. Xavier PROUTEAU, maire de la Chapelle-Palluau.
- **Développement durable**, présidée par Mme Sabine ROIRAND, maire du Poiré-sur-Vie.

3. Les services communautaires

Les services communautaires sont organisés autour de 7 pôles : ressources, développement, aménagement du territoire, environnement, services à la population, culture et aquatique.



3.1 Pôle ressources

Il se compose de plusieurs services : direction générale, secrétariat général, accueil, finances et marchés publics, ressources humaines, informatique et télécommunication, communication et entretien. Le responsable de pôle est M. Benoît HUCHOT, directeur général des services.

A. Direction générale

Missions principales

- Collaborateur direct du Président et des vice-présidents
- Assure l'organisation, la direction et le pilotage des services
- Préparation et mise en œuvre des délibérations, arrêtés et décisions
- Suivi des dossiers stratégiques

B. Accueil

Missions principales

- Accueil du public physique et téléphonique
- Courrier (affranchissement, envoi et réception)
- Affichage intérieur et extérieur
- Réservation de salles

Statistiques

- 4 856 personnes accueillies à la CCVB et 11 108 appels reçus à l'accueil (ne comprend pas les appels sur les lignes directes et portables, et tous services confondu), dont :

Service	Personnes reçues	Appels (standard)	Remarques
Environnement	2 913	5 612	Changement des collectes OM, organisation de la redevance incitative
Tourisme	194	182	
RAM	226	840	

C. Finances et marchés publics

Missions principales

- Participer à la définition des orientations financières et à leur mise en œuvre avec les élus
- Élaborer, exécuter et contrôler le budget principal et les budgets annexes, en lien avec les services
- Assurer la gestion comptable des budgets, ainsi que les déclarations fiscales y afférentes (TVA, FCTVA) et le suivi des subventions
- Superviser les régies
- Gérer les immobilisations
- Gérer la dette, la trésorerie et les garanties d'emprunt
- Gérer les contrats d'assurance
- Assurer la conception et l'exécution des marchés publics en lien avec les services et les élus
- Gérer la politique d'achat de la collectivité

→ **Marchés publics**

24 procédures de marchés publics (27 en 2018) :

- 10 MAPA de moins de 90 000 € HT
- 12 MAPA de plus de 90 000 € HT
- 2 procédures adaptées ouvertes

→ **Finances**

Présentation synthétique des comptes administratifs 2019

Budget général

■ **Section de fonctionnement**

→ **Les dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019
Charges à caractère général	1 819 400 €	1 602 040 €
Charges de personnel	3 576 400 €	3 525 195 €
Attribution de compensation - DSC - FNGIR	5 771 300 €	5 770 974 €
Dépenses imprévues	41 000 €	0 €
Virement à la section d'investissement	3 154 300 €	0 €
Amortissements	1 964 000 €	1 955 490 €
Autres charges de gestion courante	1 577 900 €	1 555 235 €
Charges financières	30 000 €	29 259 €
Charges exceptionnelles	279 300 €	71 658 €
TOTAL	18 213 600 €	14 509 851 €

→ **Les versements aux communes**

- l'attribution de compensation versée dans le cadre de la TPU : **5 131 263 €**
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : **500 000 €**
- le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). Cette somme est déterminée par l'Etat et reversée principalement aux communes sur décision du conseil communautaire : 1 178 465 €, dont **1 088 265 €** reversés aux communes.

→ **Détail des subventions versées en 2019**

Structure	Attribution 2019
Lutte contre les nuisibles : Groupement cantonal	100 000 €
Initiative Vendée Terres et Littoral (ex IVCO)	38 000 €
Recyclerie	21 552 €
Prévention routière	1 500 €
Banque alimentaire de Vendée	4 000 €
Secours catholique (épicerie solidaire du Poiré sur Vie)	7 804 €
Banque alimentaire du Pays de Palluau	8 835 €
Acemus	20 000 €
Acemus (subvention exceptionnelle pour étude de faisabilité restaurant d'entreprise)	5 250 €
Tremplin	10 000 €
Amicale du personnel (45 € par agent)	3 285 €
Association Croc Livres (bibliothèque Saligny)	5 000 €
Association La Joie de Lire (bibliothèque St Denis)	4 000 €
Festival l'Air d'en rire	9 000 €
Festival Acoustic	6 000 €
Ecoles de musiques (ateliers musicaux en milieu scolaire)	33 304 €

Ecoles de musiques (aide au fonctionnement)	9 000 €
Association Solidarité Paysans Vendée	1 200 €
Association Elise (Défi Class'Energie)	4 000 €
TOTAL	291 730 €

→ **Les recettes de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019
Excédents antérieurs reportés	1 955 670 €	1 955 670 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 241 400 €	1 125 795 €
Produits fiscaux	12 219 200 €	12 273 817 €
Dotations, subventions et participations	2 491 100 €	2 481 366 €
Autres recettes	306 230 €	331 528 €
TOTAL	18 213 600 €	18 168 176 €

A la fin de l'exercice 2019, la Section de Fonctionnement dégage un excédent de **3 658 325 €**.

■ **Section d'investissement**

→ **Les dépenses d'investissement**

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019
Emprunts et dettes assimilées	71 050 €	70 468 €
Etudes, PLUIH et logiciels	313 500 €	135 720 €
Subventions d'équipement versées	3 180 600 €	2 365 050 €
Acquisitions	350 100 €	267 096 €
Constructions et aménagements	4 276 000 €	333 825 €
Divers	127 250 €	72 390 €
TOTAL	8 318 500 €	3 244 549 €

Des subventions d'équipement ont été attribuées aux communes à hauteur de **1 421 078 €**.

→ **Les recettes d'investissement**

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019
Excédents antérieurs reportés	229 174 €	229 174 €
Virement de la section de fonctionnement	3 154 300 €	0 €
Amortissements	1 964 000 €	1 955 490 €
FCTVA	600 350 €	94 349 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	314 561 €	314 561 €
Subventions d'investissement	1 483 115 €	459 615 €
Emprunts et dettes assimilées	553 000 €	0 €
Divers	20 000 €	66 140 €
TOTAL	8 318 500 €	3 119 329 €

A la fin de l'exercice 2019, la Section d'Investissement est en déficit de **125 219 €**.

BUDGETS ANNEXES

Budget annexe zones communautaires

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	6 986 700 €	4 254 034 €
Recettes	6 986 700 €	4 279 976 €
Solde		25 942 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	7 078 800 €	4 345 686 €
Recettes	7 078 800 €	2 943 600 €
Solde		-1 402 086 €

Budget annexe bâtiments économiques

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	446 300 €	294 748 €
Recettes	446 300 €	466 428 €
Solde		171 680 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	442 600 €	324 869 €
Recettes	442 600 €	309 645 €
Solde		-15 224 €

Budget annexe Office de Tourisme

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	365 900 €	333 340 €
Recettes	365 900 €	365 677 €
Solde		32 337 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	20 200 €	5 182 €
Recettes	20 200 €	7 579 €
Solde		2 397 €

En 2019, ce budget a bénéficié d'une subvention du Budget Général à hauteur de 250 000 €, ce qui lui permet de dégager un excédent global de 34 734 €.

Budget annexe ordures ménagères

■ **Section de Fonctionnement**

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	4 748 100 €	4 267 504 €
Recettes	4 748 100 €	4 858 406 €
Solde		590 902 €

■ **Section d'Investissement**

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	1 759 000 €	600 315 €
Recettes	1 759 000 €	1 491 665 €
Solde		891 350 €

Ce budget est détaillé dans la partie relative aux Ordures Ménagères (document annexé).

Budget SPANC

■ **Section de Fonctionnement**

	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	138 400 €	123 763 €
Recettes	138 400 €	136 928 €
Solde		13 165 €

Ce budget est détaillé dans la partie relative au SPANC (document annexé).

Globalement, tous budgets confondus, le résultat comptable de l'exercice 2019 se solde par un excédent de 3 843 569 € contre 4 208 722 € en 2018.
--

D. Ressources humaines

Missions principales

- Gestion administrative du personnel dans le respect du statut de la fonction publique territoriale (recrutement, formation, déroulement de carrière, ...),
- Gestion de la paie et du mandatement,
- Gestion des temps de travail,
- Gestion et suivi des accidents de service, visites médicales et absences maladie,
- Constitution des dossiers de retraite, et des dossiers relatifs à la médaille du travail,
- Organisation et suivi du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- Gestion de l'action sociale (CNAS, FDAS, CEZAM)
- Suivi du budget du personnel,
- Veille juridique en matière de ressources humaines.

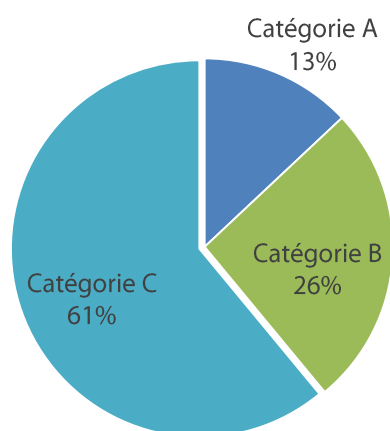
Statistiques (au 31/12/2019)

91 agents employés par la communauté de communes dont :

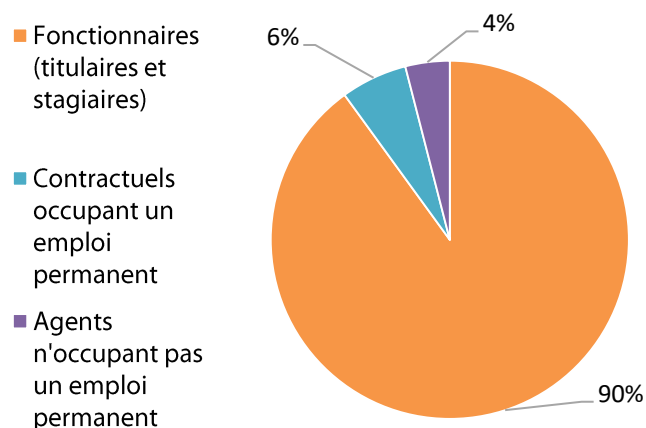
- 85 agents permanents (80 fonctionnaires et 2 contractuels en CDI et 3 contractuels en CDD),
- 4 agents non permanents (remplacements et besoins occasionnels),
- 2 agents en détachement

L'âge moyen des agents de la communauté de communes est de 45 ans.

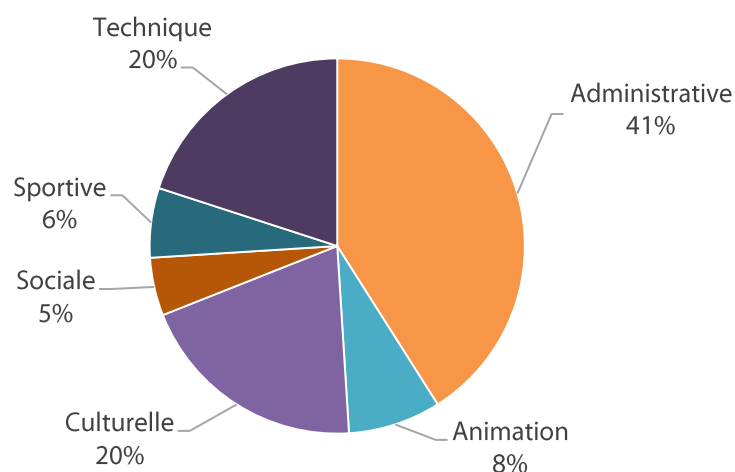
Répartition des agents par catégorie



Statut des agents



Répartition des agents par filière



Bilan 2019

- 6 réunions du Comité Technique,
- 1 réunion du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail,
- Territoria mutuelle : nouveau contrat pour 71 agents,
- 42 recrutements 2019 (mutations, mises en stage, remplacements, accroissements temporaires et saisonniers)
- 2 départs en retraites,
- Visites médicales (périodiques et reprise) : 73 agents
- 3 accidents de service
- Formations : 98 inscriptions pour 66 formations suivies
- Arrêtés et contrats : 391 actes,
- Paramétrage du nouveau logiciel de gestion du temps, 8 réunions de présentation aux agents.

E. Informatique et télécommunication

Missions principales

- Maintenir l'ensemble des moyens informatiques et téléphoniques en relation avec les prestataires
- Piloter et mettre en œuvre les projets informatiques
- Contrôler la sécurité des données
- Assister les utilisateurs
- Administrer le système d'information géographique (SIG)

Statistiques

- 29 sites gérés (bibliothèques, déchèteries, piscines, MSAP, OT, AAGV...) – 180 ordinateurs et tablettes
- 31 applicatifs métiers maintenus pour l'ensemble des services
- 447 interventions sur demande (+3%), classées par priorité :
 - Basse : 257 // Moyenne : 148 // Haute : 42
- Durée moyenne de résolution d'une demande :
 - Sur site à la CCVB : 3 h
 - Sur sites distants : 24 h à 48 h

Principaux projets 2019

- Déploiement d'applications : gestion et facturation OM, contrôle d'accès dans les piscines, gestion du temps
- Optimisation de la sécurité : référent lors du suivi RGPD, sensibilisation aux bonnes pratiques, déploiement d'un PRA
- Déploiement d'applications SIG : base adresse locale, application pour les espaces verts, dématérialisation des DU
- Acquisition et renouvellement de matériels (médiathèques et CCVB)
- Etude de mutualisation du SI à l'échelle intercommunale : audit quantitatif de l'existant, suivi de l'analyse des besoins, I
- Réalisation du schéma directeur des SI

F. Communication

Missions principales

- Élaborer la stratégie de communication en concertation avec le directeur et le président.
- Mettre en œuvre les actions et supports de communication qui découlent de la stratégie.
- Assurer la qualité et la cohérence des formes et contenus de communication.

Statistiques

- Facebook :
 - 1 221 mentions « J'aime », (+34%), 1 274 abonnés. (+ 34%)
 - 141 publications – Taux moyen d'interaction 7% (comprend, les « likes », partages, commentaires, ...)
- Site internet : Refonte complète du site Internet en décembre.
- Presse : 42 communiqués et points presse.
- Réunion annuelle des élus : 234 participants, sur le thème du développement économique.

3.2 Pôle développement

Il se compose de plusieurs services : développement économique, Office de Tourisme, contractualisation, ainsi que le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET), précédemment dépendant du pôle technique, et transféré à la suite d'une réorganisation des missions des pôles de direction. La responsable de pôle est Mme Florence LE RAY, directrice générale adjointe.

A. Développement économique

Missions principales

- Optimisation des conditions d'accueil des entreprises (aménagement et commercialisation de zones d'activités, location de pépinières d'entreprises...)
- Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises (mise en réseau et financement)
- Animation du tissu économique local
- Promotion du territoire
- Relation avec les partenaires économiques (chambres consulaires, IVCO, Région, ...)

2019

- **5 projets en phase de développement / réalisation sur l'année 2019 :**
 - Animation, par le développeur économique, de la réunion annuelle des élus à Mâché le 3 juin 2019 sur les thématiques suivantes : « Un territoire économique dynamique, prêt à relever de nouveaux défis. » et « La stratégie et l'accompagnement des entreprises. »
 - Réalisation d'un audit avec le cabinet SYNOPTER sur « la gestion durable de nos zones d'activités – optimisation du foncier »
 - Aménagement de la ZA BEL AIR 2 à Mâché
 - Aménagement de la ZA CHANTEMERLE à Bellevigny
 - Elaboration du volet économique du PLUIH en concertation avec les entreprises du territoire
 - Création d'un parking de 33 places à la Gare SNCF de Bellevigny pour les usagers du territoire

- **18 parcelles vendues (63 048 m²) pour un total de 1,08 millions d'euros de recettes :**
 - 3 parcelles, ZA Espace Vie Atlantique Nord à Aizenay : entreprises MEP PROPLETE, KIOSQUE A PIZZAS, BILLAUD SEGEBA
 - 2 parcelles, ZA Espace Vie Atlantique Sud à Aizenay : entreprises SARL NICOLAS PERRAUDEAU, LILIAN MICHON
 - 3 parcelles, ZA les Bluissières à Aizenay : entreprises VENDEE PROCESS MANUTENTION, VINCENT COUVERTURES, PROJET BOIS
 - 1 parcelle, ZA Actipôle Est 85 à Bellevigny : entreprise SPBI BENETEAU
 - 1 parcelle ZA Chantemerle à Bellevigny : entreprise ATI NEGOCE
 - 1 parcelle ZA La Verduze à Bellevigny : entreprise BONNAM'OCCAZ
 - 2 parcelles, ZA Actipôle Ouest 2 au Poiré-sur-Vie : entreprises TRANSPORT EXPRESS DES MAUGES, MOZAÏC CARRELAGE
 - 2 parcelles, ZA Gendronnière au Poiré-sur-Vie : entreprises SCI CELFAN, A3 OUEST
 - 1 parcelle, ZA Croix des Chaumes 2 au Poiré-sur-Vie : entreprise AMPERE AUTO 85
 - 1 parcelle, ZA Bourgneuf aux Lucs-sur-Boulogne : entreprise ADMR
 - 1 parcelle, ZA Roussay à Saint Etienne-du-Bois : entreprise SARL BELLET SYLVAIN MACONNERIE

Partenariats 2019

- **Convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**
 - 16 entreprises subventionnées pour réalisation d'une formation (numérique, compétitivité, création, ...),
 - 1 étude annuelle réalisée sur la dynamique de l'artisanat du territoire en 2017,
 - Plusieurs réunions d'informations à destination des artisans (marchés publics, métiers d'art, ...).
- **Convention de partenariat avec Initiative Vendée Centre Océan**
 - 26 entreprises financées (ce qui représente un total de 30 dirigeants d'entreprises accompagnées, c'est un record) par le biais de prêts d'honneur à taux zéro,
 - 193 500 € prêtés au total,
 - 27% de femmes accompagnées et 73% d'hommes,
 - 60 emplois créés ou maintenus dans des entreprises aux activités variées : *Automatisme, consultant, supérette, domotique, location de gyropodes, mécanique de précision, épicerie ambulante, boulangeries/pâtisseries, garages, négoce de pierres, restauration rapide, plomberie, boucherie/charcuterie, instituts de beauté, électricité, événementiel, transport, pose de fibres, services à la personne, entreprise de TP.*
- **Concertation avec les entreprises sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**
 - Réunions de travail avec les entreprises qui ont des projets d'agrandissement nécessitant une adaptation du zonage dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal.
- **Accompagnement du club d'entreprises « ACTI'VIE »**
 - Organisation d'une réunion le 14 octobre 2019 à la CCVB avec l'ensemble des entreprises adhérentes à ACTI'VIE pour présenter les projets de la CCVB et les enjeux à venir (PLUI, PCAET, ...), plusieurs visites d'entreprises sont également organisées tout au long de l'année.
- **Animation du tissu économique local**
 - Réunion publique avec les entreprises de la communauté de communes le 17 juillet 2019 avec VENDEE NUMERIQUE sur l'arrivée de la fibre optique dans les zones d'activités.

B. Office de Tourisme intercommunal

Missions principales

- Accueillir, informer et conseiller les touristes et les habitants,
- Mettre en œuvre la stratégie touristique,
- Promouvoir le territoire en affirmant son identité, son image, et ses atouts touristiques,
- Assurer la visite et la gestion touristique du château Renaissance d'Apremont,
- Mobiliser et fédérer les prestataires en encourageant le développement d'aménagements et de partenariats touristiques publics et privés : groupes de travail autour du Moulin à Elise, du Musée des Ustensiles...
- Promouvoir et organiser des animations sur le territoire,
- Apporter et faire évoluer son offre de service en fonction des attentes des clientèles actuelles,
- Commercialiser des prestations de services touristiques.

Organisation

- Réorganisation des missions au sein de l'équipe de 5 salariées à l'année : 1 départ en retraite remplacé par le recrutement d'une responsable du château d'Apremont, proposition de stagierisation de deux postes (une chargée de communication et une médiatrice culturelle/conseillère en séjour),
- Renfort de 6 saisonniers au service des touristes et prestataires (contre 8 en 2018 : diminution résultant de la non réouverture au public du château d'eau d'Apremont en 2019).

Statistiques

■ Visiteurs

- Baisse significative du nombre de personnes renseignées par téléphone, courrier, mail, oralement aux bureaux d'information touristique d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie, d'Apremont et par le minibus touristique estival : 2 500 en 2019, contre 3200 en 2018 (-32%),
- A 94 %, il s'agit de public français, avec cependant une hausse du public étranger, notamment des britanniques et des néerlandais à Apremont. Le public français est essentiellement local et vendéen, les autres provenant de la région nantaise, puis de Paris, Nord, Maine-et-Loire.

■ Billetterie

- 15 520 entrées au château Renaissance d'Apremont,
- Près de 61 000 € de recettes en billetterie (contre 58 000 € en 2018),
- Baisse significative des visiteurs britanniques (Brexit),
- 6 800 € de recettes en boutique (+800 € / 2018, hausse du coût du panier moyen),
- 35 000 € de taxe de séjour collectés auprès des hébergeurs (contre 24 800 € en 2018 : augmentation résultant d'une évolution des modalités de calcul et des tarifs).

■ Communication

- 1 777 abonnés à la page Facebook (1 386 en 2018),
- 1 125 abonnés à la newsletter hebdomadaire,
- 18 314 utilisateurs du site Internet (14 600 en 2018),
- Une quinzaine de supports touristiques édités (carte, flyer, brochure, agenda, carnet-jeux...),
- Création d'un profil sur Instagram,
- Diffusion d'un magazine de destination « Trésors d'ici » (7 500 exemplaires).

■ Animations

- 26 animations organisées ont réuni près de 1 500 participants (juin, juillet, août et novembre) : baisse de fréquentation par rapport à 2018,
- Mise-en-place de nouveaux ateliers de médiation culturelle visant à promouvoir le patrimoine local (Moulin à Elise, Musée des ustensiles...).

■ Atouts touristiques

- 150 hébergements soit près de 3 500 lits (3 fermetures et 11 ouvertures/changements de propriétaires),
- 14 sites de visite,
- 17 sites/activités de loisirs (2 nouveautés),
- 27 producteurs en vente directe (5 ouvertures ou changements de propriétaires),
- 14 artisans d'art ou créateurs (3 nouvelles installations),
- 166 km d'itinéraires cyclables,
- 413 km de sentiers pédestres,
- 8 parcours permanents d'orientation.

C. Contractualisation

Missions

- Piloter la préparation des partenariats financiers 2017-2020 avec le Département (Contrat de Territoire), la Région (Contrat de Territoire-Région) et l'Etat (Contrat de Ruralité),
- Suivre et valider la consommation financière de chaque contrat par l'intermédiaire des plateformes informatiques dédiées,
- Transfert gestion et animation du programme à la CCVB : 1^{er} juin 2019, enveloppe globale 867 000 €.

Statistiques

- 121 projets d'investissements communaux et intercommunaux recensés pour 2017-2020,
- 3 552 320 € fléchés sur 41 projets pour le contrat du Département (2017-2020),
- 2 280 000 € fléchés sur 32 projets pour le contrat de la Région (2017-2020),
- 1 300 000 € fléchés sur 13 projets pour le contrat de l'Etat (2017),
- Dispositif Leader :
 - 4 comités de programmation en 2019,
 - Etat des lieux au 13/12/2019 suite au 12^{ème} comité de programmation :
 - 856.552,85 € de crédits sélectionnés, soit 98.8 % de l'enveloppe globale - 38 dossiers,
 - 505.588,35 € de crédits programmés, soit 58.31% - 19 dossiers,
 - 2 dossiers payés.

D. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Missions

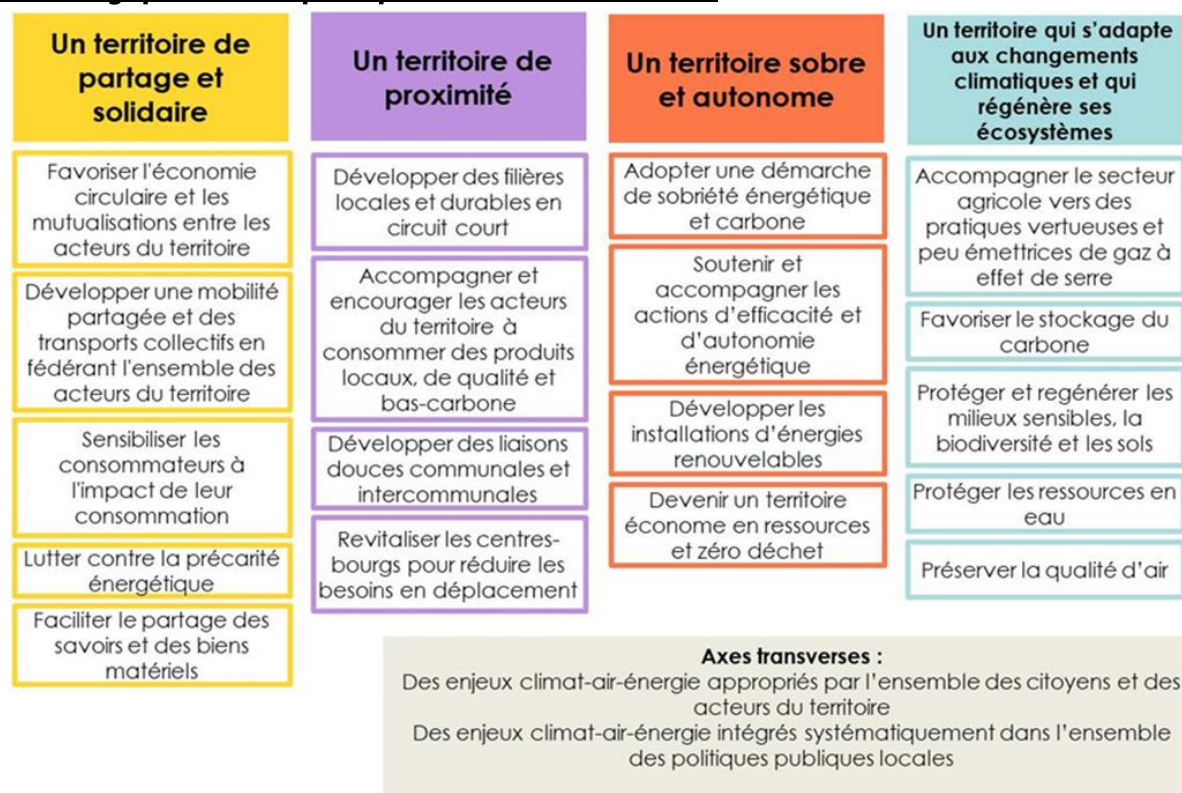
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial visant à renforcer la dynamique positive de développement durable,
- Elaboration d'une stratégie et d'un programme d'action locale pour 6 ans, cohérent avec les objectifs régionaux et nationaux, visant à :
 - réduire les émissions de gaz à effet de serre (lutte contre le changement climatique),

- stimuler la transition énergétique, par la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables,
- améliorer la qualité de l'air,
- s'adapter au changement climatique.

Activités

- Phase de concertation ayant réuni 6 ateliers thématiques, permettant de dégager près de 140 propositions d'objectifs stratégiques, hiérarchisées, et évaluées.

Axes stratégiques : 4 axes principaux et 2 axes transverses



- Au regard de ces avis collectés, des potentialités du territoire, et des objectifs nationaux définis dans la LTECV¹, il est proposé un scénario spécifique à Vie et Boulogne, dont voici les principaux éléments :
 - réduction des consommations d'énergie finale par rapport à 2016, -24 % en 2030, et -46% en 2050 ;
 - réduction d'énergie renouvelable sur le territoire : 325 GWh en 2030, 515 GWh en 2050, soit respectivement 41% et 91% de la consommation d'énergie finale ;
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre : par rapport à 2016, -34% en 2030, et -66% en 2050.
- Candidature du territoire retenue dans le cadre de l'appel à projet « Schéma de mobilité douce »
- Animations « Défis Classe Energie » : **à compléter**

¹ Loi relative à la Transition Energétique et à la Croissance Verte (cf introduction de la présente délibération)

3.3 Pôle Aménagement du territoire

Il se compose des services Autorisations du Droit des Sols (ADS), Habitat et Urbanisme, sous la responsabilité de Mme Isabelle LE TOQUIN.

A. Application du Droit des Sols

Missions

- Instruction des dossiers d'urbanisme du CUa au PA,
- Consultation des services (gestionnaires des réseaux et services de l'Etat),
- Conseil aux particuliers, aux professionnels, aux référents urbanisme et aux élus,
- Conseil aux porteurs de projets sur rendez-vous avec l'accord préalable de la commune,
- Gestion du volet fiscalité des dossiers d'urbanisme et transmission à la DDTM,
- Paramétrage du logiciel ADS et de la cartographie.

Statistiques

- 2 966 actes déposés en 2019,
- 247 dossiers déposés par mois en moyenne,
- Un maximum de 305 dossiers déposés en juillet,
- Un minimum de 187 dossiers déposés en août,
- Une augmentation de 25 % de l'activité du service sur l'année 2019 par rapport à l'année 2018. Cette hausse s'explique par l'intégration de l'ancien territoire de Palluau depuis le 1^{er} juillet 2018.

B. Habitat

Missions

- Piloter l'élaboration du volet Habitat du PLUi-H,
- Suivi du dispositif ECOPASS en lien avec l'ADILE,
- Finalisation de l'étude pré-opérationnelle OPAH et lancement du marché pour le renouvellement d'un dispositif commun OPAH et PTREH,
- En septembre 2019, le volet « Habitat » a été rattaché au pôle Aménagement sous la direction de Mme Isabelle LE TOQUIN.

Statistiques

- 8 subventions ECOPASS versées, pour une participation globale de la CCVB de 12 000 € (11 en 2018),
- Le 1^{er} trimestre a permis l'engagement des derniers dossiers issus des 2 OPAH achevées au 31/12/2018 : 21 subventions attribuées pour 37 003€.

C. Urbanisme

Missions

- Elaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H), en vue d'une approbation en 2021,
- Mettre en œuvre les procédures de mise à jour, mise en compatibilité, modification des 15 PLU communaux, en lien avec les communes,
- Participer aux travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Statistiques

- 1 révision allégée du PLU d'Aizenay,
- Plus de 40 réunions organisées en 2019 afin de finaliser la phase réglementaire ayant associé les élus communautaires et communaux (Conférence intercommunale PLUIH, COPIL, COTECH), les acteurs du territoire, les Personnes Publiques Associées et le public.

3.4 Pôle environnement

Il se compose de plusieurs services : environnement, gestion et valorisation des déchets, bâtiments, voirie et réseaux, assainissement non collectif et GEMAPI. Le directeur de pôle est M. Éric Maillard, directeur des services techniques.

A. Environnement

Missions principales

Lutte contre les espèces nuisibles et envahissantes

La communauté de communes participe financièrement chaque année au fonctionnement du G.I.D.O.N. En 2019, la subvention accordée s'élève à 100 000 € TTC dont 8 100 € sont reversés à l'organisme coordonnateur POLLENIZ, au niveau régional.

Le G.I.D.O.N est une association qui regroupe des bénévoles, qui, au travers de leurs missions, limitent les dégâts engendrés par les nuisibles :

- régulation du ragondin et du rat musqué,
- maîtrise du développement de la taupe,
- lutte contre la chenille processionnaire,
- surveillance de nouveaux organismes nuisibles,
- surveillance de la lutte contre le frelon asiatique.

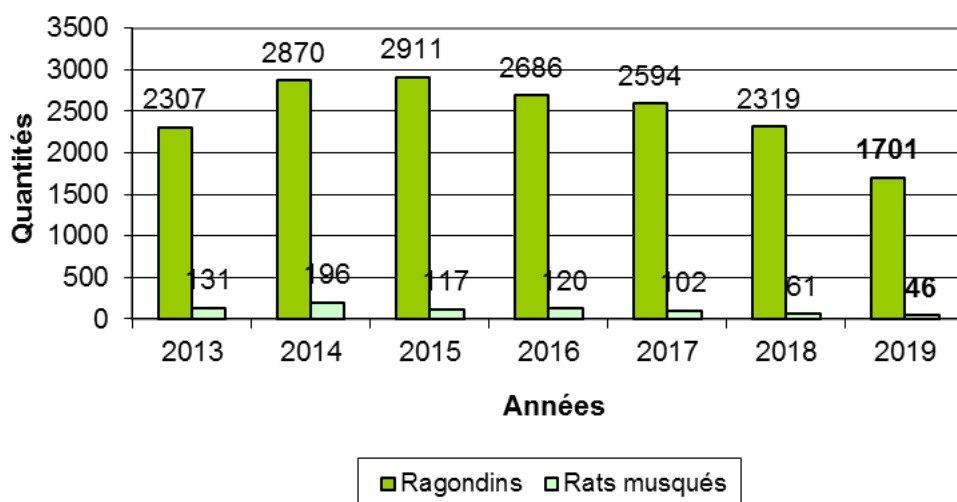
Depuis juin 2015, la communauté de communes assure gratuitement, pour ses administrés, la destruction des nids de frelons asiatiques. L'entreprise S.D.H de Palluau, effectue les destructions depuis le printemps 2017.

Statistiques

- **Ragondins et rats musqués**
 - 1 701 ragondins et 46 rats musqués capturés par les agents,
 - 754 ragondins et 13 rats musqués capturés par les bénévoles,
 - **2 514 captures au total en 2019**, contre 3 772 en 2018.

La baisse du nombre de captures observée depuis 2016 se confirme. Plus de 60% des captures sont effectuées par les salariés, le reste est assuré par les bénévoles. 3 salariés employés par le GIDON (soit 3 Equivalent Temps Plein) et une quarantaine de bénévoles agissent sur le secteur.

Evolution des captures des agents depuis 2013 (Année civile)



Un rapport annuel détaillé de l'activité est consultable en annexe.

■ Taupes

L'activité de lutte contre les taupes représente 30% des actions du GIDON et est financée par les cotisations versées par les agriculteurs. L'élimination des taupes s'effectue avec le PH3, produit phytosanitaire. Sa consommation est en baisse depuis 2016.

■ Frelons asiatiques

- 143 demandes de destruction de nids ont été enregistrées, contre 207 en 2018,
- 26 demandes étaient de fausses alertes (nids désactivés de l'année passée, essaim d'abeilles, bourdons....), contre 53 en 2018.
- **117 destructions réelles.**

B. Gestion et valorisation des déchets

- **Le bilan annuel sur « le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés » fait l'objet d'un autre rapport, annexé à ce bilan.**

C. Bâtiments

Missions

- Entretien technique des bâtiments,
- Mise en place et suivi des contrats de maintenance,
- Suivi des chantiers de travaux neufs et rénovations (local archives CCVB, aménagement épicerie sociale),
- Suivi du parc des véhicules de la collectivité (15 véhicules),
- Maintenance des poteaux incendies (PI),
- Travaux de réparations mineures sur les bâtiments.

Statistiques

- 25 bâtiments,
- 49 contrats de maintenance.

D. Voiries et réseaux

Missions principales

- Entretien de la voirie des zones d'activités,
- Suivi du marché signalétique et maintenance,
- Suivi du marché entretien des espaces verts,
- Maintenance des poteaux incendie,
- Éclairage public.

Statistiques

- 502 000 m² d'espaces verts (+17% / 2018),
- 28 km de voirie.

E. Cycle de l'eau, SAGE et GEMAPI

La communauté de communes est compétente depuis le 1^{er} janvier 2017.

Missions principales

- Les missions entrant dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (SAGE) ainsi que de la Gestion des milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI) ont été déléguées aux différentes structures, syndicats ou associations, gérant les 5 bassins versants qui composent le territoire :
- Baie de Bourgneuf : Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire (GEMAPI) et association du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (SAGE),
- Sèvre Nantaise : Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise,
- Grandlieu, Logne et Boulogne : Syndicat du bassin versant de Grandlieu,
- Bassin du Lay et Marais Poitevin : Syndicat Mixte du Marais Poitevin et du Lay (SAGE),
- Vie, Ligneron et Jaunay : Syndicat Mixte du bassin versant de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

Statistiques

- 193 666 € ont été versés aux différents organismes en 2019 (charges supportées par le budget général), contre 187 304 € en 2018,
- 80 % du montant versé peut être considéré comme de la GEMAPI.

Les bilans et les comptes rendus d'activités sont consultables en annexe.

F. Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)

Le service concerne plus de 4 745 installations d'assainissement non collectif, soit 26 % de la population de la communauté de communes.

Missions principales

- Contrôles et entretien des installations d'assainissement non collectif :
 - Contrôles périodiques de bon fonctionnement, diagnostic immobilier, de bonne réalisation des installations neuves des assainissements non collectifs,
 - Service de vidange avec prise en charge des boues issues des assainissements non collectifs.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre d'un marché public, c'est à la société SUEZ RV OSIS OUEST qu'ont été confiées les missions suivantes :
 - Contrôle de bonne exécution des A.N.C neufs ou réhabilités,
 - Contrôle de conformité dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier,
 - Contrôle périodique de bon fonctionnement,
 - Vidange des fosses.

Statistiques

- 243 vidanges effectuées,
- 132 contrôles de conception et 161 contrôles de travaux pour les installations neuves,
- 139 contrôles dans le cadre de vente,
- 580 contrôles périodiques de bon fonctionnement,
- 8 contre-visites.

Le bilan annuel sur « le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif » fait l'objet d'un autre rapport, annexé à ce bilan.

3.5 Pôle services à la population

Il intervient dans les domaines suivants : maison de services au public, éducation routière, Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), parentalité, transport à la demande, gens du voyage, gérontologie et conseil de développement. La responsable du pôle est Mme Charlotte POITRAL.

A. Maison de services au public

La Maison de Services Au Public (MSAP), située à Palluau, a été mise en service le 2 janvier 2017.

Missions principales

- Accueil, information, orientation et mise en relation avec les partenaires suivants : Communauté de communes, La Poste, CPAM, CARSAT, ENEDIS, MSA, Pôle Emploi, CAF, Vendée Eau, STGS, SOLIHA, Mission Locale, INOV, les conciliateurs de justice, le défenseur des droits, la DDFIP, Tremplin – ACEMUS,
- Accompagnement administratif et numérique sur RDV,
- Mise à disposition d'outils numériques en accès libre,
- Gestion de l'agence postale intercommunale.

Statistiques

- 10 396 contacts au total (contre 7 828 en 2018), dont 72% pour La Poste,
- 210 RDV d'accompagnement administratif et numérique (contre 51 en 2018),
- 331 accès libre à l'espace numérique,
- Une semaine porte ouverte en avril avec un forum et 8 ateliers thématiques : une quinzaine de partenaires mobilisés, 300 participants tout au long de la semaine.

B. Éducation routière

Missions principales

- Actions de sensibilisation et de formation auprès des enfants et jeunes en milieu scolaire (écoles élémentaires, collèges),
- Actions de sensibilisation des seniors (plus de 60 ans) : stages théorique et pratique,
- Actions de sensibilisation d'autres publics sur projet.

Statistiques

- **Interventions en milieu scolaire**
 - 3 389 écoliers formés répartis sur 140 classes, 715 collégiens répartis sur 27 classes et 40 élèves de la MFR du Poiré-sur-Vie,
 - Programme d'intervention lissé sur l'année scolaire 2018/2019.
- **Interventions auprès des seniors**
 - 3 stages organisés en février/mars,
 - 66 seniors formés.
- **Autres actions**
 - Centres de loisirs (Apremont, Aizenay), Associations TREMLIN – ACEMUS.

C. Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Missions principales

- Accueillir et informer les parents en recherche de mode d'accueil pour leur jeune enfant,
- Assurer un observatoire des conditions d'accueil des jeunes enfants sur le territoire,
- Informer et accompagner les parents employeurs d'assistant(e) maternel(le) dans leurs démarches administratives, droits, devoirs, aides financières...,
- Informer sur la profession d'assistant(e) maternel(le) (statut, accessibilité du métier, droits et obligations du salarié),
- Organiser et animer des espaces d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s (matinées d'éveil, Extraordi'RAM, sorties, spectacles...),
- Promouvoir et organiser des événements visant la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile (conférences, groupes d'échange...),
- Accompagner dans le domaine éducatif et proposer des actions et événements petite enfance aux professionnels et parent.

Statistiques

■ Public concerné

- 407 assistantes maternelles agréées, 13 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM),
- 3 multi-accueils publics, 6 micro-crèches privées,
- 498 naissances en 2019 (contre 420 en 2018), 1 369 familles avec enfants de moins de 3 ans en 2018 (données CAF).

■ Actions mises en place

- 267 matinées d'éveil en itinérance sur les 3 Pôles (Est, Centre, Ouest): participation de 155 assistants maternels différents et 463 enfants différents,
- 2 344 contacts, dont 222 rendez-vous physiques avec des parents et assistantes maternelles,
- 1 soirée juridique pour les assistants maternels sur les congés payés : 53 participantes,
- 6 séances d'analyse de la pratique professionnelle : 10 participants différents,
- 3 ateliers créatifs pour les assistants maternels : 4 participants différents,
- 6 séances de communication gestuelle pour les assistants maternels et leurs parents employeurs : 23 participants différents,
- 1 programmation spécifique pour les 10 ans du RAM : des matinées d'éveil ouvertes aux parents (musique, motricité, espace sensoriel) (69 parents); 1 conférence sur la pédagogie Montessori ouverte aux parents et assistants maternels (22 participants); 1 conférence sur la pédagogie Pikler Loczy – techniques d'observation ouverte aux assistants maternels (37 participants) ; un atelier initiation signes (9 participants).

D. Parentalité

Missions principales

- Gérer le Lieu d'Accueil Enfants Parents La P'tite Escale : le service est itinérant depuis le 1^{er} octobre 2019 sur 5 communes du territoire (Le Poiré-sur-Vie, Aizenay, Bellevigny, Saint-Etienne du Bois, Maché) avec 4 créneaux par semaine contre 1 seul au Poiré-sur-Vie auparavant,
- Accompagner ou aider les parents à assurer leur rôle parental :
 - En proposant des temps et des espaces de rencontres et d'échanges pour les parents et futurs parents,
 - En assurant la promotion, la coordination et la cohérence des actions parentalité conduites sur le territoire,
- Mettre en réseau les acteurs de la parentalité (élus, professionnels, représentants de parents, bénévoles) pour renforcer l'interconnaissance, permettre la réflexion et l'échange sur les problématiques du territoire, faire connaître et coordonner les actions, impulser de nouveaux projets.

Statistiques

- 1 enquête menée au printemps auprès des parents pour recueillir leurs besoins et attentes : 756 répondants ;
- 5 réunions dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents (REAAP) Vie et Boulogne : 1 plénière, 4 réunions de groupe de travail ;
- 3 soirées ciné-débat organisées par le REAAP : 1 centaine de participants, dont 36 enfants ;
- 8 actions parentalité relayées par le REAAP ;
- Lieu Accueil Enfants Parents :
 - Pomme Verte de janvier à septembre 2019 : 29 demi-journées d'ouverture ; 68 enfants différents et 79 accompagnants différents représentant 45 familles accueillies pour un total de 628 accueils ;
 - La P'tite Escale d'octobre à décembre 2019 : 43 demi-journées journées d'ouverture (contre 38 au total en 2018) ; 91 enfants différents et 109 accompagnants différents représentant 79 familles différentes accueillies pour un total de 667 accueils.

E. Transport à la demande

Missions principales

- Service de transport proposé aux jeunes de 16 à 25 ans, seniors de plus de 60 ans, bénéficiaires du RSA et personnes à mobilité réduite.

Statistiques

- 7 utilisateurs du service,
- 43 trajets réalisés.

F. Gens du voyage

Missions principales

- Gestion des 2 aires d'accueil des gens du voyage, déléguée à SOLIHA.

Statistiques

- 103 personnes accueillies sur l'aire d'accueil du Poiré-sur-Vie, durée moyenne de 20 jours ; taux de fréquentation de 28% (contre 41% en 2018).
- 100 personnes accueillies sur l'aire d'accueil d'Aizenay, durée moyenne de 32 jours ; taux de fréquentation de 30% (contre 25% en 2018).

G. Gériatrie

Missions principales

- Sensibiliser les personnes âgées et plus largement le grand public aux problématiques liées au vieillissement (habitat, santé, conduite, loisirs...).
- Animer des temps forts destinés aux seniors.

Statistiques

- 1 forum « bien vieillir à domicile » : 35 stands, 200 participants.
- 3 ateliers « aide aux aidants » : 20 participants.
- 2 conférences sur la donation et la succession : 72 participants.

H. Conseil de développement

Cette instance consultative a été mise en place en juin 2019 à l'échelle de Vie et Boulogne. Le conseil de développement qui pré-existait au niveau du Pays Yon et Vie a été arrêté d'un commun accord avec La Roche-sur-Yon Agglomération.

Missions principales

- Espace de réflexion, de dialogue et d'aide à la décision des élus en faveur du développement de Vie et Boulogne et de l'enrichissement de ses politiques publiques.
- Fonctionnement sur saisine de la communauté de communes ou auto-saisine.

Statistiques

- 35 membres issus des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire, non élus et agissant bénévolement.
- 2 lettres de mission sur le PLUIH et le PCAET.
- 1 réunion plénière d'installation et 8 réunions de groupes de travail.

3.6 Pôle culture

Il est chargé de la mise en œuvre d'actions culturelles pour les trois volets suivants : le réseau des médiathèques, l'enseignement musical et l'aide pour la valorisation du patrimoine. La directrice de pôle est Mme Isabelle SACHOT.

Réseau des médiathèques « Communauthèque »

Missions principales

- Acquisition et gestion des fonds documentaires et multimédias permettant l'accès à la culture et son développement
- Animation du réseau des médiathèques

Statistiques

■ Equipements

- 17 médiathèques (ouverture du nouvel équipement des Lucs-sur-Boulogne en avril 2018)

■ Abonnés

- 7 946 abonnés inscrits (+ 5 % / 2018), dont 53,8 % de moins de 14 ans et 9,2 % de plus de 65 ans
- 6 607 emprunteurs actifs (+ 4 % / 2018)
- 226 048 prêts (+ 6 % / 2018)

■ Documents

- 120 724 documents au catalogue : 99 063 en fonds propre et 21 661 prêtés par la Direction Départementale des Bibliothèques.

- 108 599 livres,
- 6 312 CD audio,
- 5 653 DVD,
- 133 partitions musicales,

- 27 liseuses (proposant 210 livres électroniques),
- 144 abonnements à des périodiques

- 7 228 documents acquis : 6 152 livres imprimés, 132 livres numériques, 339 CD et 605 DVD
- 5 773 ouvrages désherbés
- 3 436 documents vendus pour 2 857 € de recettes lors de la bourse aux livres du 12 octobre au Poiré-sur-Vie (245 acheteurs pour environ 400 visiteurs)
- 2 réunions de rotation des collections entre médiathèques
- Elaboration du plan de développement des collections 2019 et de la charte des collections
- Edition du livre *Une Terrasse au soleil* de Jean-François Dietrich (lauréat du concours intercommunal « Écrire son premier roman »), par les éditions Les Chantuseries, disponible dans les 17 médiathèques ; 1 autre participant au concours édité par Le Jarosset.

■ Bénévoles

- 281 signataires de la charte de coopération du bénévolat en bibliothèque (+ 10%)
- 20 bénévoles ayant participé à au moins une formation, dont 17 sur les ressources numériques (- 33%)
- 1 731 livres couverts à l'atelier d'équipement de Palluau (126 fréquentations)
- 122 bénévoles présents à la réunion annuelle des médiathèques

■ Animations publiques

- 421 animations (+ 24%), avec 7 725 participants (+ 24 %)
- 1 rencontre musicale en partenariat avec le festival Acoustic (environ 70 participants)
- Accueil d'un humoriste dans le cadre du lancement du prix littéraire « Lire et délire », en partenariat avec le festival L'Air d'en Rire (64 participants)
- 260 supports de communication (brochures trimestrielles, affiches et flyers) (+ 23 %)

■ Accueil de structures locales

- 29 établissements scolaires : 327 séances (3 250 élèves participants), comparables à 2018
- 5 centres de loisirs : 11 séances (542 participants, soit 2 fois + qu'en 2018)
- 4 crèches et multi-accueils : 14 séances (256 participants, soit + 8%)
- 5 EHPAD : 31 séances (397 participants réguliers, soit +14% / 2018)
- 2 structures spécialisées pour personnes en situation de handicap : 10 séances (63 participants, soit +50% / 2018)
- 2 autres structures : 4 séances (40 participants)

■ Accompagnement des communes

- 3 accompagnements, en lien avec les communes et les bénévoles :
 - suivi du dossier « mobilier » de la future médiathèque de Saint-Denis-la-Chevasse,
 - rédaction de la 1^{ère} partie du Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social de la future médiathèque de La Genétouze,
 - préparation et participation à l'emménagement de la médiathèque agrandie de Beaufou)

■ Volet numérique

- Portail en ligne mediatheques.vieetboullogne.fr
 - 196 782 pages consultées (+ 17 %),
 - 9 395 utilisateurs (+ 18 %),
 - 1 application (Bib'en poche)
- Page Facebook
 - 471 abonnés (+ 20 %),
 - 300 publications (-25 %, en raison de l'arrêt des publications des RV des bébés lecteurs)
- Page Instagram créée en septembre 2019 à l'occasion du lancement du prix littéraire
- 9 231 connexions wifi professionnelles et publiques au sein des 17 médiathèques
- 15 tablettes (+ 1), 5 ordinateurs portables
- 46 animations numériques (+ 35 %), avec 933 personnes - tout public et scolaire (+ 42 %)
- Achat de 132 livres électroniques sur 28 liseuses

■ Journées professionnelles

- 4 demi-journées d'accueil de professionnels :
 - 1 stagiaire conservateur au sein de la Direction Départementale des Bibliothèques de Vendée le 18/01 ;
 - une dizaine d'agents de la DDB le 09/07 ;
 - 1 délégation de la communauté de communes Terres de Montaigu le 12/09 ;
 - 1 formatrice (intervenante à la DDB) le 04/12
- 1 intervention d'un agent du pôle culture lors de la Journée Départementale des Bibliothèques sur le thème « La bibliothèque, pas pour moi ? », le 14/11 à Chantonay.

Interventions musicales en milieu scolaire

Missions principales

- Accompagnement des écoles élémentaires dans leur mission d'enseignement musical initial, pour le cycle 2
- Contribution à faire connaître les écoles de musique du territoire
- Compétence inscrite dans les statuts depuis le 1^{er} janvier 2018

Statistiques

- 30 établissements scolaires inscrits (la totalité des écoles élémentaires du territoire)
- Coût total : 33 304 €
- 1 874 enfants concernés
- 680 séances (8 séances par classe)
- Organisation et animation assurées par les 3 écoles de musique du territoire (Atelier musical Vents d'Ouest, Ecole de musique Le Poiré-Beignon, Ecole de musique Nord-Vendée)
- 7 intervenants (professeurs des écoles de musique)

Valorisation du patrimoine

Missions principales

- Contribution à la connaissance du patrimoine local
- Valorisation de ce patrimoine par le soutien à la publication des « Mémoires de poilus » et la participation à des actions avec les musées du territoire

Statistiques

- Dans le cadre de la collection « Les Mémoires de poilus » éditée par l'association Mémoires du canton du Poiré-sur-Vie : financement de la publication du dernier ouvrage consacré au chanoine Georges Gouin, originaire de Saint-Etienne-du-Bois
- Edition de 2 500 brochures sur les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins des 22 et 23 juin 2019 sur le thème « Naturellement durable » (6 sites animés par les associations locales)
- Constitution du groupe de travail Patrimoine, avec un référent par commune, dont l'objectif est d'élaborer des brochures thématiques gratuites

3.7 Pôle aquatique

Ce pôle regroupe les 3 piscines du territoire à Aizenay, Maché et Le Poiré-sur-Vie ainsi que la plage aménagée d'Apremont. Le directeur de pôle est M. Steve DEFOOR.

Piscine d'Aizenay

La piscine est équipée d'un bassin de 25 m x 10 m (profondeur 0.90 m à 2 m) recouvert d'un dôme amovible, bordée de pelouse et de terrasses.

Statistiques

- 179 jours d'ouverture (31 semaines, 6/7 jours excepté 7 jours fériés)
- Fréquentation période ouverture (Avril-octobre 2019) : 15 215 entrées, dont 9 050 scolaires.

Piscine de Maché

La piscine est équipée d'un bassin extérieur de 25 m x 10 m (profondeur 0.80 m à 3.75 m) avec plongoir, ainsi que d'une patageoire extérieure (profondeur 0.40 m) bordée de pelouse et de terrasses.

Statistiques

- 50 jours d'ouverture (8,5 semaines, 6/7 jours excepté 2 jours fériés)
- Fréquentation été 2019 : 3 222 entrées.

Piscine du Poiré-sur-Vie

La piscine est équipée d'un bassin de 25 m x 10 m (profondeur 1.15 m à 2.05 m), d'un bassin ludique (profondeur 0.8 m à 1 m) avec un toboggan, d'un sauna et d'un solarium paysagé.

Statistiques

- 339 jours d'ouverture (50 semaines, 7/7 jours excepté 12 jours fériés)
- Fréquentation année 2019 : 82 672 entrées, dont 29 116 scolaires.

Plage aménagée d'Apremont

Au bord du lac d'Apremont, la plage aménagée accueille un jeu de plein-air et une zone ombragée. La zone de baignade est délimitée et surveillée en saison estivale.

Statistiques

- 58 jours d'ouverture (8 semaines, 7/7 jours)
- Fréquentation été 2019 (estimation) : +/- 14 300 personnes.